



Communiqué de presse
Septembre 2021

La préparation de la Loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 2ème partie

Conférence
Marcel MARTY

Mercredi 22 septembre 2021 – 20 heures
31310 Montesquieu-Volvestre – Salle polyvalente



La Loi de séparation des Églises et de l'État, promulguée en décembre 1905, est une des lois majeures de la Troisième République, et a institué l'un des éléments constitutifs de la démocratie à *la française* : la laïcité.

Les longs débats, parfois houleux, qui ont précédé la promulgation, ont été passionnants, et ont conféré au débat parlementaire toute sa dignité, et sa noblesse.

Comment le principe d'une séparation du religieux et du politique s'est-il forgé dans notre histoire, et ce depuis la Révolution ?

Dans quel contexte le projet de loi de 1905 a-t-il été élaboré ?

Quels ont été les promoteurs de cette loi, et ses opposants ?

Quelles réactions a-t-elle suscitées ?

Quelle a été la postérité de cette loi dont le caractère pionnier a fait école dans d'autres pays ?

Marcel MARTY a déjà répondu partiellement à ces questions lors de sa première conférence et finalisera lors de cette deuxième présentation.

Marcel MARTY, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, est conservateur en chef de bibliothèque à l'université Toulouse 1 Capitole, où il enseigne aussi la culture générale.

**En raison des mesures COVID19, il n'y aura pas de repas partagé.
Passe sanitaire et port du masque seront indispensables.**

Retrouvez toutes les informations sur le site internet www.pupenvol.fr
Petite université populaire en Volvestre - Association d'intérêt général
Siège social : Pays Sud Toulousain - 34 Avenue de Toulouse - 31390 - Carbone
contact@pupenvol.fr - pupenvol.fr